



## Contribution « La Fabrique Citoyenne » à la concertation sur le projet d'autoroute concédée A147

L'objet de cette contribution est de tenter de mesurer l'impact social sur une partie de la population de la création d'une autoroute concédée. Les déplacements pendulaires vers Limoges et Poitiers étant majoritaires pour les trajets en VL il convenait de mesurer le nombre de navetteurs<sup>1</sup> susceptibles d'utiliser cet axe routier<sup>2</sup>. Ce nouvel axe pourrait améliorer les temps de parcours pour se rendre sur les lieux de travail en moyenne 5 minutes pour les utilisateurs de la sortie Chamboret/Nantiat et 10 minutes pour les sorties/entrées Bellac sud, nord et ouest (comparaison autoroute et N147 avec les aménagements 3,4 et 5 du CPER) moyennant un coût de 1.75€ pour la première sortie et de 3.75€ en moyenne pour les 3 autres sorties/entrées. Cette amélioration pose cependant plusieurs questions au niveau social outre la problématique de l'étalement urbain et celle lié au climat et à la biodiversité.

- Quelles conséquences pour les usagers qui subissent déjà l'augmentation du coût des carburants et qui devraient assumer un coût mensuel hors formule d'abonnement de 64 à 140€ par mois. **Les plus modestes ne seraient-ils pas, contraints de renoncer à ce nouvel équipement et, relégués sur la N147 actuelle sans bénéficier des aménagements déjà réalisés et des nouveaux prévus dans le cadre du CPER ces aménagements étant intégrés à l'axe autoroutier ?** Nous avons mesuré le nombre d'actifs occupés<sup>3</sup> modestes parmi les navetteurs (CSP ouvriers, employés et temps partiel). En outre ces catégories n'ont que peu accès au télétravail.

### Projet A147 : nombre de personnes qui travaillent sur le territoire de Limoges Métropole

	Ensemble Transports en commun	Temps partiel	Employés et ouvriers
<b>Ensemble</b>	3330	75	415
<b>(1)</b>	2280	60	315

- **Note de lecture** : parmi les 3330 actifs occupés qui résident dans les communes impactées par le projet d'A147 et dont le lieu de travail se trouve au sein de Limoges Métropole : 75 utilisent les

<sup>1</sup> Navetteur : personne ayant un emploi qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence. Les trajets se font très majoritairement en voiture (90%). En 14 ans, le nombre de navetteurs a augmenté de 30 % soit deux fois plus que les actifs occupés. La progression s'observe quel que soit le type d'espace considéré, au sens du zonage en aires urbaines. Dans les couronnes des grands pôles et dans les communes multipolarisées, elle dépasse 40 %. En effet, de plus en plus d'actifs font le choix de s'éloigner du centre des grands pôles pour disposer d'un logement plus grand ou accéder à la propriété. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2019775>

<sup>2</sup> Les données de l'INSEE permettent de connaître le lieu de résidence et le lieu de travail mais pas l'axe routier utilisé

<sup>3</sup> La population active occupée au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- Exercer une profession (salariee ou non) même à temps partiel ;
- Aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- Être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- Être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- Être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;

transports en commun pour se déplacer, 415 travaillent à temps partiel, 1800 sont employés ou des ouvriers.

- (1) Comptage effectué en excluant Le Buis et Saint-Gence des calculs et en faisant l'hypothèse que la moitié des navetteurs habitant Nieul travaillant dans Limoges Métropole empruntent l'A147.
- **NB** : les données ont été arrondies
- **Source** : Insee – Recensements de population – Données de 2018
- **Traitements** : Michel David (logiciel R)

### Flux et coût journalier moyen selon la sortie d'autoroute

	Ensemble	Sortie 1	Sorties 2,3,4	Sortie 5	Pas d'accès
<b>Navetteurs</b>	3330	745	300	40	2245
<b>Coût (2)</b>		3,2	7,0	12,0	

(2) Il s'agit du coût journalier moyen tenant compte des hypothèses suivantes :

- les coût estimatif selon la sortie d'autoroute avant prise en compte des hypothèses de temps partiel et de télétravail figurent dans le tableau ci-après (Kms pour un aller) :

Sortie	Kms	Coût (*)
1	14,5	3,38
2,3,4	32,3	7,54
5	53	12,37
6	74	17,27

(\*) est matérialisé d'un aller-retour en euros

- on dispose de l'indicateur de durée du travail des navetteurs : temps complet ou temps partiel ; on fait l'hypothèse que les actifs occupés à temps partiel travaillent majoritairement à 80 %
- on suppose que les cadres navetteurs sont en télétravail un jour sur cinq

**NB** : le coût n'est pas modifié quand on exclut Le Buis (peu d'impact vu la faiblesse du flux), ainsi que Nieul (pas d'accès) et Saint-Gence (pas d'accès).

**Source** : Insee – Recensements de population – Données de 2018

**Traitements** : Michel David (logiciel R)

- Pour accéder à la propriété les familles modestes s'éloignent des centres-villes en raison du prix du foncier et donc souvent des lieux de travail<sup>1</sup> et des services. La tendance à aller plus loin quand on gagne du temps est connue des urbanistes. Si les familles concernées savent prévoir leur budget pour le logement il leur est beaucoup plus difficile d'estimer le coût des transports<sup>4</sup>. **Cet équipement ne risque-t-il pas d'accentuer les risques de fracture sociale ?**
- **Quel accès auront les navetteurs issus des communes en amont de la première sortie/entrée** (Nieul, Peyrilhac, St Jouvent, Thouron et St Gence : 2245 navetteurs) dans la mesure où les aménagements CPER seront intégrés à l'autoroute concédée privant ainsi ces résidents d'infrastructures qu'ils auront financés ?

4 [https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2017/05/article\\_rb\\_pret\\_immobilier\\_resilience\\_energetique.pdf](https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2017/05/article_rb_pret_immobilier_resilience_energetique.pdf)

Selon l'étude menée par The Shift Project, la part allouée aux coûts de l'énergie dans le budget d'un ménage est bien plus importante en zone rurale qu'en zone urbaine. Le choc énergétique qui est à craindre dans les prochaines années va ainsi particulièrement frapper ces populations et accroître leur fragilité financière.

**Annexe 1 : commune de résidence des navetteurs travaillant au sein de Limoges Métropole susceptibles d'emprunter l'A147**

St Gence	730
St Jouvent	590
Nieul	550
Peyrilhac	379
Nantiat	290
Chamboret	145
Bellac, Peyrat de Bellac	124
Thouron	107
Vaulry	81
St Junien les Combes, Berneuil, Breuillaufa	76
Le Dorat, St Sornin la Marche, St Ouen s/Gartempe	48
Adriers, Lathus St Remy, Oradour St Genest, Val d'Oire et Gartempe, Montmorillon	45
Le Buis	45
Val d'Issoire	40
Magnac laval	40
Blanzac, Droux	40
<b>Total</b>	<b>3330</b>

**Note de lecture** : Parmi les 3330 résidents des communes impactées par le projet d'A147 qui travaillent sur le territoire de Limoges Métropole, 290 résident à Nantiat.

**Source** : Insee – Recensements de population – Données de 2018

**Traitements** : Michel David (logiciel R)

**Annexe 2 : résidents des communes impactées par le projet d'A147 selon la commune de travail au sein de Limoges Métropole (« Navetteurs »)**

Limoges	2700
Couzeix	190
Feytiat	95
Isle	65
Panazol	55
Verneuil s/Vienne	35
autres communes	190
<b>total</b>	<b>3330</b>

Parmi les 3330 résidents des communes impactées par le projet d'A147 qui travaillent sur le territoire de Limoges Métropole, 2700 travaillent à Limoges, 190 travaillent à Couzeix.

**Source** : Insee – Recensements de population – Données de 2018

**Traitements** : Michel David (logiciel R)

*Rédacteurs : Laurent DEBRACH-statistiques : Michel DAVID*

*Contact la Fabrique citoyenne, association loi 1901, 24, rue des Félines 87100*

*Limoges mail : [limoges.lafabcit@gmail.com](mailto:limoges.lafabcit@gmail.com)*